

LE PARTI POLITIQUE,

Absolument indispensable, mais à réformer en profondeur

Jean Quétier vient de publier coup sur coup :

- ***Le travail de parti de Marx, Intervenir dans les organisations ouvrières***, éditions de la Sorbonne, 2023 (issu de sa thèse : « ***Théoriser le communisme dans les organisations ouvrières. Le travail de parti de Karl Marx*** ») ;
- ***Karl Marx, Sur le parti révolutionnaire***, précédé de ***L'adieu aux sectes. Marx, théoricien du parti*** par Jean Quétier, éditions sociales, 2023 ;
- ***De l'utilité du parti politique, Organisation, démocratie, émancipation***, PUF, 2024.

À noter qu'en 2021 il avait donné avec Jean-Numa Ducange un article « ***Parti*** » à l'***Histoire globale des socialismes, XIX^e-XXI^e siècles***, dirigée aux PUF par Jean-Numa Ducange, Razmig Keucheyan et Stéphanie Roza.

C'est l'ouvrage de 2024 que je présente ci-dessous.

Introduction

L'idée s'est imposée à une partie de la gauche qu'il fallait désormais faire sans les partis, et Jean-Luc Mélenchon en est un des principaux propugnateurs :

« je sais que ce n'est pas évident à comprendre pour les séniors de la politique qui trimballent leurs vieux scénarios des années 1960, mais le but du mouvement de La France insoumise n'est pas d'être démocratique, mais collectif »¹.

La principale étude sociologique consacrée à LFI conclue que son fonctionnement est fondé sur une *« configuration étrange »* que l'on peut qualifier d'*« anarcho-césarisme »*

parce que *« la base dispose d'une forte autonomie d'initiative »* et parce que *« l'inventivité et l'auto-organisation sont valorisées »* (dimension anarchiste) tandis que *« la capacité de décision [est] proche du néant »* et que *« l'accès à la sphère dirigeante s'opère par cooptation, voire par népotisme »* (dimension césariste).

Cela fait dire à Igor Martinache, dans un article de 2020, que les formes susceptibles de succéder aux partis n'ont pas encore été inventées.

Quétier, quant à lui, demande : *« le parti a-t-il toujours tort ? »*. Et, tout de suite, il nous annonce que sa réponse va être négative car le parti reste pertinent, dit-il, *« pour affronter les enjeux de démocratie et d'émancipation »*. Il va appuyer ses analyses sur les œuvres de Marx, Lénine, Gramsci, ainsi que sur l'histoire des organisations ouvrières.

¹ Le 1 Hebdo, 18 octobre 2017.

Pour autant, Quétier affirme aussi que

« la revalorisation et la revitalisation de la forme parti ne sont aujourd'hui possibles qu'à la condition d'intégrer ce que les critiques qui ont été formulées contre elles avaient de fondé ».

Quétier pense ici aux expériences de répression et de dépossession qui jalonnent l'histoire de pas mal de partis communistes.

Son projet **« n'est pas de réhabiliter le parti, mais de contribuer à une réflexion visant à le réformer ».**

L'ouvrage va donc comporter trois parties :

1. L'apport historique de la forme parti : il faut nuancer le bilan sévère qui en est habituellement fait.
2. Une réponse aux critiques de la forme parti : les critiques adressées à la forme parti ne parviennent pas à la disqualifier radicalement.
3. Des pistes pour rénover la forme parti : il est possible de relancer la forme parti en tirant parti de tout ce que les critiques qui lui ont été adressées avaient de fondé.

Première partie – L’apport historique de la forme parti

Chap. 1 – La naissance d’une forme d’organisation démocratique <>
Chap. 2 – Le parti contre la secte <> **Chap. 3** – Un atout pour le monde du travail.

Chapitre 1 – La naissance d’une forme d’organisation démocratique

« À l’heure du numérique et des nouvelles formes de communication », l’image du parti semble ringarde. C’est peut-être un peu vrai si on envisage les choses à l’échelle des quelques dernières décennies, mais il ne faut pas oublier qu’à l’échelle du temps long le parti est une réalité politique récente.

« Il ne naît en effet qu’au milieu du XIX^e siècle et ne prend toute son ampleur qu’au cours du XX^e siècle ».

Quétier veut insister d’abord sur l’innovation que la forme parti a représenté. Il souligne ensuite qu’elle prend sa source dans le mouvement ouvrier. Enfin, il met en avant le fait qu’il s’agit de pratiques émancipatrices.

Au-delà de l’homonymie – L’usage du mot « parti » dans le vocabulaire politique est assez ancien puisqu’on peut le faire remonter à l’Antiquité, mais, c’est alors une idée relativement pauvre ; pas un concept. L’usage qu’en fait Machiavel dans **Le Prince**, en 1513, est plus significatif, quand il affirme que

« toute cité est divisée en “deux humeurs différentes” – les grands et le peuple – la première désirant opprimer et

commander l'autre, la seconde ne pas être opprimée ni commandée par l'autre ».

Mais, Quétier se demande si on n'est pas plus proche, avec Machiavel, de la classe sociale que du parti.

Fin XVII^e, apparaissent en Grande Bretagne, après la révolution, les *tories* et les *Whigs*. Mais, Quétier ne les prend pas en compte dans sa narration car ces organisations ne concernent que les parlementaires eux-mêmes ; elles ne visent pas à rassembler ***« des couches potentiellement très larges [...] de la population ».***

Deux obstacles à surmonter – Pour qu'émerge la notion de parti, il fallait surmonter deux obstacles :

- Il fallait dépasser l'idée typiquement rousseauiste

{ qui ***« consistait à rabattre le parti sur la faction ou la brigade, et à y voir une menace pour l'expression de la volonté générale² ».***

Quétier pense que ce dépassement a pu être facilité quand est apparu, au XIX^e siècle, un groupe social, le prolétariat,

{ ***« ayant pour caractéristique singulière de convertir sa propre particularité en universalité ».***

Voici comment Marx en parle en 1844 dans les ***Annales franco-allemandes*** :

{ Il est ici question ***« d'une classe aux chaînes radicales, d'une classe de la société civile qui n'est pas une classe de la société civile, d'un état qui est la dissolution de tous les états, d'une sphère à laquelle ses souffrances universelles confèrent un caractère universel et qui ne revendique aucun***

² Cf. citations de Rousseau (page 26) et de Saint-Just (page 27).

droit particulier, parce que ce n'est pas une injustice particulière, mais bien l'injustice tout court qui est commise à son encontre³ ».

- Il fallait aussi dépasser les méthodes conspiratrices,

abandonner l'idée de « renverser le pouvoir en place grâce à l'action, souvent violente, d'un petit nombre d'individus déterminés ».

Cette approche est liée à deux choses : l'action minoritaire et la clandestinité. Exemples :

- la conjuration des Égaux menée par Babeuf sous le Directoire, et dont Philippe Buonarroti transmettra l'héritage au cours du premier XIX^e siècle.
- La tentative insurrectionnelle de mai 1839 menée par Barbès et Blanqui dans le cadre de la *Société des saisons*. Ce sera un échec et la répression sera féroce.

L'idée va finir par émerger, dit Quétier, qu'une insurrection, si préparée soit-elle,

« n'a de chances d'aboutir que si elle est portée et soutenue par de larges masses impliquées dans sa mise en œuvre et conscientes des objectifs en vue desquels elles luttent ».

Un lieu d'exercice démocratique – Il faut donc insister – c'est ce que fait Quétier - sur le caractère démocratique de la rupture que représente l'invention de la forme parti.

Disant cela, Quétier ne veut pas non plus passer sous silence des expériences telles que le Parti national-socialiste des travailleurs

³ Karl Marx, « *Contribution à la critique de la philosophie hégélienne du droit. Introduction* », in Karl Marx, Friedrich Engels, *Annales franco-allemandes*, Les éditions sociales/GEME, 2020, p. 78.

Allemands, le Parti national fasciste en Italie, ou le PCUS dans sa version stalinienne.

Le fonctionnement de ces organisations faisait largement obstacle, effectivement, *« à toute pratique démocratique [...], [mais cela] ne permet pas nécessairement de tirer des leçons générales sur l'essence de la forme parti »*.

Quétier parle pour ces organisations de variantes pathologiques.

Et il retient que, *« dans le contexte du milieu du XIX^e siècle, et au regard des pratiques politiques qui existaient à l'époque, c'est bien l'innovation démocratique qui paraît être la caractéristique la plus significative de l'apparition de la forme parti »*.

Quétier cite, à cet égard, l'exemple de la *Ligue des communistes*, pour laquelle Marx a rédigé le **Manifeste**, et qui, sans être encore un parti au sens strict du terme, en présente déjà nombre des attributs : des statuts définissant un certain nombre de règles collectives, la tenue de congrès réguliers et l'élection des dirigeants par les adhérents. Dans une telle organisation, le Congrès peut être considéré comme le pouvoir législatif, l'autorité centrale comme le pouvoir exécutif (responsable devant le Congrès).

Tout cela peut nous paraître banal aujourd'hui. Or, il a fallu l'inventer ! Et – ne l'oublions surtout pas – c'est né dans le mouvement ouvrier.

Oui mais, objectent certains, au fil des ans votre forme parti s'est sérieusement dégradée ; elle a dégénéré ; ses règles sont devenues largement formelles ; la démocratie et la souveraineté des adhérents, on la cherche.

Quétier en convient, et il traitera de cette question dans la deuxième partie.


 Mais, pour lui, **« le problème qui se pose est à peu près le même que celui du formalisme juridique en général »**.

Très généralement, dans la société, il y a un écart, pour ne pas dire un fossé, entre les règles formelles du droit et leur mise en œuvre⁴. De la même façon, les partis édictent souvent des règles qu'ils transgressent ou qu'ils bafouent. Ces situations ne mettent pas en cause les règles formelles édictées, mais leur non-mise en œuvre par les autorités responsables. Et heureusement que ces règles existent parce qu'elles "arment" la critique des personnes concernées par leur non-mise en œuvre. On ne va quand même pas remettre en cause la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour la simple raison qu'elle n'est pas respectée. Non : on va s'appuyer de plus belle sur elle pour réclamer, réclamer encore et réclamer toujours son respect.

Chapitre 2 – Le parti contre la secte

Il ne faut pas rabattre le parti sur des règles, des techniques, des procédures, de la machinerie. Tout cela existe, et doit être respecté, mais est loin d'épuiser le concept de parti. Pour faire du parti une invention démocratique, il faut l'ajuster/l'articuler à un **« horizon normatif »**.

À cet égard, Marx a entrepris très tôt – et c'est largement méconnu –


« de tracer une ligne de partage entre une forme d'organisation saine – le parti – et son envers pathologique – la secte ».

Son idée, ajoute Quétier,


« est d'aider la pratique ouvrière de l'époque à s'engager sur de bons rails et à se prémunir contre les écueils auxquels elle allait inmanquablement être confrontée ».

⁴ Cf. la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Le culte du chef –

{ « *Le premier de ces écueils est assurément celui qui consiste [...] à remettre son destin entre les mains d'un dirigeant charismatique dont la fonction serait de guider les masses et de penser à leur place* ».

Rompre donc avec toute forme de confiance aveugle. Ne pas considérer le chef *a priori* comme le porteur de la bonne parole.

C'est ainsi qu'en 1847 Marx exige que soit enlevé des statuts de la *Ligue des communistes*

{ « *tout ce qui aurait pu être favorable à la croyance superstitieuse en une autorité⁵* ».

Quétier souligne

{ Que « *cette tendance à maintenir les membres de l'organisation dans une situation de minorité intellectuelle et politique est aux yeux de Marx une des caractéristiques les plus problématiques de la logique sectaire* ».

Elle renforce les mécanismes de domination sociale et entrave l'activité autonome des masses « *qui se situe au cœur du combat communiste* ». Au contraire, dit Marx,

{ il faut apprendre à l'ouvrier, « *dès sa plus tendre enfance, [...] à marcher tout seul* ».

Pour Marx, le parti doit tirer sa vitalité politique non pas tant du chef qui le dirige que du collectif qui le constitue. En un mot comme en cent :

⁵ Lettre à Wilhelm Blos du 10 novembre 1877, *Correspondance*, tome XIII, p. 308.

l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Un rapport irrationnel à l'activité politique – C'est le deuxième écueil ;

Quand *« l'organisation cesse de s'adresser à l'intelligence des individus pour privilégier d'autres ressorts, de nature essentiellement passionnelle »*.

La propagande est, ici, fortement concernée. Préférer le discours rationnel au prêche. Préférer la posture de dirigeant à celle de prophète. Ne pas faire fond sur l'ignorance des auditeurs. En bref, là aussi, proscrire tout ce qui pointe, de près ou de loin, avec une logique religieuse, qui porte presque inévitablement au fanatisme, quand ce n'est pas au terrorisme.

Artificialité et extériorité – Pour Marx, dit Quétier,

« le parti se distingue de la secte par sa capacité à entrer en phase avec le rythme spécifique de la mobilisation des masses, [alors que] la secte [...] se situe toujours à contre-temps de cette dynamique ».

C'est ainsi qu'à l'été 1868 Marx dit de l'AIT

« que [sa] force résidait précisément dans le fait qu'elle n'était pas le fruit d'un projet forgé par un chef de secte sur la base d'une doctrine préexistante, mais qu'elle était au contraire née spontanément de la mobilisation du prolétariat international, comme une expression des contradictions propres à la société bourgeoise moderne ».

La dimension artificielle de la secte est encore renforcée, dit Quétier,

« par le rapport d'extériorité fondamentale qu'elle entretient à l'égard des dynamiques spontanées auxquelles elle entreprend de se substituer ».

Quétier dit extériorité, mais il dit aussi coupure, et même sécession.

Marx dit :

« La secte ne cherche pas sa raison d'être* et son point d'honneur* dans ce qu'elle a de commun avec le mouvement de classe, mais dans le schibboleth⁶ particulier qui l'en distingue ».

Il est facile de comprendre que cette déformation s'accompagne de la tendance à vouloir imposer des recettes toutes faites, sans tenir compte de la spécificité du contexte. Au diable donc **« l'analyse concrète des situations concrètes »** chère à Lénine.

En résumé : il faut faire confiance aux masses, dans leur capacité à prendre leurs affaires en main ; les contre-exemples (qui ont existé, chacun le sait) doivent être analysés comme tels et ne pas être regardés comme des *“manifestations du concept”*.

Au contraire, l'examen de l'histoire du mouvement ouvrier montre que la forme parti a pu « constituer un vecteur de mobilisation populaire tout à fait inédit rendant possible une implication active de larges franges de la population jusqu'à maintenues dans des positions subalternes ».

Cela va être le sujet du chapitre 3.

⁶ Mode d'expression, de prononciation spécifique à un groupe. On pourrait aussi dire *petite musique particulière*.

Chapitre 3 - Un atout pour le monde du travail

Il s'agit ici, « afin de compléter l'analyse de la genèse de la forme parti [chap. 1er] et l'esquisse de théorie normative [2è chap.], de mettre en avant quelques succès réels dont on a souvent tendance à sous-estimer la portée ».

Ces derniers ont pu cohabiter, c'est évident, avec des aspects négatifs, mais ils ont existé et il importe d'en rendre compte.

En préambule, Quétier pointe une coïncidence qui va aussi lui servir d'hypothèse de travail : l'apogée des partis de masse entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle correspond aussi à une période de reconnaissance maximale de la centralité du monde du travail à l'échelle planétaire. À l'inverse, le déclin de la forme parti correspond très largement au déclasserement et à la relégation des groupes sociaux subalternes en lien avec l'avènement du néolibéralisme.

L'entrée de la classe ouvrière en politique – Grâce aux partis de masse,

« des individus que rien ne destinait à peser sur le cours des choses ont soudain eu la possibilité de prendre leurs affaires en main d'une manière bien plus considérable que ce que le suffrage universel lui-même était susceptible de faire ».

Un nouveau personnel politique s'est formé, en mesure de concurrencer les élites traditionnelles.

Quétier parle de *« subversion majeure des logiques de pouvoir qui traversaient les sociétés capitalistes ».*

Et si des travailleurs sont ainsi entrés *« par effraction [...] dans une sphère politique qui n'a pas été conçue pour eux »*, c'est grâce aux

partis de masse. Ils ont fait mentir le préjugé selon lequel ils n'étaient pas en mesure de gérer l'État.

Il faut parler ici de cette notion de « **cadre thorézien** » au sein du PCF dans les années 1930, et de Maurice Thorez lui-même, mineur de fond du Pas-de-Calais, devenu ministre d'État à la Libération.

Le PCF s'est illustré aussi avec la notion et la pratique du « **permanent** ». Il s'agissait, avec ce statut,

« **de permettre à des militants d'origine ouvrière de pouvoir s'investir pleinement dans l'activité politique sans être soumis au risque du chômage et de l'arbitraire patronal** ».

Former les travailleuses et les travailleurs – La perspective d'une gestion de l'État par les travailleurs suppose un apprentissage. Gramsci évoque cette question en 1917 dans un texte intitulé « **Le privilège de l'ignorance** ». Le privilège en question, pour Gramsci, c'est celui des bourgeois, qui ont bien d'autres atouts à faire valoir que des connaissances et des compétences.

Le dispositif du PCF était constitué d'écoles élémentaires, fédérales et centrales. Ce cursus, dit Quétier,

permettait « **d'acquérir un sentiment de légitimité dans la confrontation quotidienne avec les représentants de la bourgeoisie** ».

En 1935, Étienne Fajon, alors responsable des écoles du PCF, exprimait la même idée ainsi :

« **[...] souvent les meilleurs restent dans l'ombre parce qu'ils manquent d'assurance, parce qu'ils craignent de nuire au parti par de fausses initiatives. L'acquisition de la théorie**

marxiste-léniniste aide les cadres à prendre confiance en eux, leur donne l'assurance indispensable aux dirigeants du mouvement de masse ».

Aux écoles, il fallait ajouter la **« bataille du livre »**, avec les maisons d'édition ou les **« Trois jours du livre marxiste »**. L'enjeu était de créer un véritable imaginaire collectif dans lequel Aragon et Picasso avaient (ont encore) une grande place, mais aussi une myriade de **« textes politiques et théoriques, historiques et littéraires »**.

Enfin, -au-delà des rangs du PCF, -il faut parler du **« communisme municipal »**, des grandes réalisations culturelles, des mesures prises pour garantir le droit aux vacances ou la pratique sportive.

{ Quétier rappelle la formidable formule du metteur en scène Antoine Vitez revendiquant une **« culture élitare pour tous »**.

Il faut voir dans tout cela une réalité émancipatrice appelée de ses vœux, soutenue, réalisée, favorisée par le parti de masse.

Ancrer la mobilisation populaire sur le temps long – La forme parti représente donc, par rapport à tout ce qui vient d'être mentionné,

{ **« une force stabilisatrice en un sens bien particulier. Elle stabilise le mouvement plutôt qu'elle ne favorise l'immobilisme. Autrement dit, elle contribue à maintenir vivante la flamme de la mobilisation populaire lorsque celle-ci menace de s'éteindre ».**

Par ailleurs, la forme parti remplit une fonction stabilisatrice aussi

{ parce qu'elle **« offre un cadre relativement impersonnel [...] qui échappe en partie à la variabilité des individus et des liens qu'ils entretiennent les uns avec les autres. On pourrait**

résumer les choses, dit Quétier, en disant qu'au sein d'un parti les individus passent mais les fonctions demeurent ».

Cette première a permis, -on l'espère, -de jeter un regard neuf sur la forme parti. C'était l'objectif de Quétier, et je le reprends intégralement à mon compte.

Quétier va examiner maintenant (2^e partie) les critiques adressées à la forme parti et y répondre. Il va le faire sans dévier de sa centration initiale, c'est-à-dire la question/l'enjeu de la démocratie et de l'émancipation.